

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 20.106

L'an deux mille vingt, le 15 octobre 2020, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 09 octobre 2020

DATE D'AFFICHAGE

Le 09 octobre 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

Mme Odile CHOLLET, Mme Christine DELPECH-SOULET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Corinne MAROLLEAU, M. Denis MOALLIC, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par Mme Corinne MAROLLEAU  
Mme Marie-Pierre QUENTIN représentée par Mme Dominique BERGEROT  
Mme Madeline TANTIN représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE  
Mme Dominique PARSIGNEAU représentée par M. Thierry ROGISTER

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

M. Denis MOALLIC ne prend pas part au vote.

Nombre de votants : 32

Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE a été élue secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS « SOCIAL ET FAMILLES »

RAPPORTEUR : M. SIMONNET

VOTE : UNANIMITÉ

La Commission « Social et Familles » qui s'est réunie le 02 octobre 2020, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la proposition de la Commission « Social et Familles »
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

○ SECOURS POPULAIRE	1 500,00 €
○ AMICALE DES POLICIERS DU PAYS ROYANNAIS	500,00 €
○ MOD'EMPLOIS	500,00 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 520.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO